France Horlogerie
INDUSTRIES DU TEMPS ET DES MICROTECHNIQUES

NEWSLETTER N°2781- DU 15/01/2026

# SOMMAIRE


## I. VIE PROFESSIONNELLE

- Atelier Export Arabie Saoudite : Développement commercial - hôtels de luxe
- TECH INFOS N°97 :
  - Nouvelle norme ISO pour la conformité chimique des montres-bracelets
  - Exemption du plomb dans les alliages
  - Nouvelle filière REP pour les emballages
  - Étude européenne sur les exigences de réparabilité
- Mise en place du mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF)
- Embauche d'un apprenti : Ce qui change
- Nouveau plafond annuel de la Sécurité sociale (Pass)
- Revalorisation du Smic et du minimum garanti
- Révision de la gratification minimale accordée aux stagiaires
- Refonte de la réduction générale des cotisations patronales

## II. LE TEMPS DES ADHÉRENTS

**MatWatches, entre Mer, Air et Terre**



©MatWatches

## III. BRÈVES HORLOGÈRES

- EHO, Fleurs Sauvages vert forêt
- LIP – Rallye Méca-Quartz 40 mm et Mach 2000
- March LA.B × Julien Faure
- Pequignet - Royale Paris Manuelle, 39,5 mm
- Yema – Superman Bronze CMM.10, édition limitée

## IV. INNOVATIONS

- Alliance MIM, l'évolution des aciers horlogers

# VIE PROFESSIONNELLE

## ATELIER EXPORT ARABIE SAOUDITE : DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL DANS LES HÔTELS DE LUXE

**WEBINAIRE : Atelier Export le vendredi 23 janvier 2026, de 9h00 à 10h30**

**Francéclat organise un webinaire dédié au développement commercial dans les hôtels de luxe en Arabie Saoudite, un marché en pleine expansion qui offre de nouvelles opportunités pour les marques françaises.**



### 🎯 Objectifs du webinaire :

- Comprendre les caractéristiques du marché hôtelier de luxe en Arabie Saoudite
- Maîtriser les étapes essentielles pour développer efficacement votre présence
- Identifier les facteurs de réussite pour vous démarquer dans un environnement hautement concurrentiel.

### 🟦 Au programme :

- Le potentiel économique de l'Arabie Saoudite
- Évolution des tendances
- Typologie de la clientèle
- Stratégies de vente adaptées
- Focus sur le positionnement tarifaire
- Communication adaptée



**📅 Vendredi 23 janvier 2026**
**De 9h00 à 10h30**

Cet atelier animé par Christel Pinaud, experte en développement international, du cabinet de conseil CGHP Beespoke Consulting

POUR PLUS D'INFORMATION
M. Guillaume ADAM
gadam@francehorlogerie.fr

# VIE PROFESSIONNELLE

## NOUVELLE NORME ISO NF ISO 16359 POUR LA CONFORMITÉ CHIMIQUE DES MONTRES-BRACELETS

Source : Tech Infos Francéclat N°97

**La norme ISO NF ISO 16359 vise à harmoniser les pratiques internationales pour démontrer la conformité chimique des montres-bracelets face à des réglementations mondiales divergentes (REACH en Europe, California Proposition 65 aux États-Unis, réglementations chinoises, etc.).**

**LA NORME ISO 16359 :**

- Standardise les méthodes d'essai.
- Définit le contenu des dossiers techniques.
- Harmonise les pratiques au plan international.
- Précise les conditions d'échantillonnage et de test.

**IMPORTANT : IL S'AGIT D'UNE NORME VOLONTAIRE, PAS D'UNE OBLIGATION LÉGALE.**

**CEPENDANT :**

- Elle tend à devenir une tendance de l'industrie,
- Les donneurs d'ordre peuvent la solliciter de leurs sous-traitants,
- Elle facilite la preuve de conformité aux réglementations obligatoires (REACH...),
- Les distributeurs peuvent la demander comme condition de référencement.

**LES MATÉRIAUX UTILISÉS**

Dans le secteur horloger, tels que le nickel, le cadmium, le plomb, les HAPs, et le chrome VI sont directement concernés par la norme NF ISO 16359.
Ces 5 substances sont au cœur des enjeux que la norme ISO 16359 vise à adresser pour l'horlogerie. Elles sont les principales substances restreintes dans les montres-bracelets.

**CETTE NORME CONSTITUE UN ATOUT**

pour les horlogers leur offrant un outil permettant de prouver la conformité de leurs produits de façon rigoureuse et transparente. Elle simplifie les démarches grâce à une approche harmonisée internationalement, réduit les coûts liés aux tests multiples, sécurise juridiquement les entreprises et favorise les échanges commerciaux entre pays.

# VIE PROFESSIONNELLE

## NOUVELLE NORME ISO NF ISO 16359

**Actions recommandées :**

1. **Se procurer la norme** via le site AFNOR (https://www.boutique.afnor.org/fr).

2. **Auditer** ses produits actuels pour identifier tous ses composants susceptibles de contenir nickel, cadmium, plomb, HAPs ou chrome VI.

3. **Former le personnel** aux enjeux de conformité chimique.

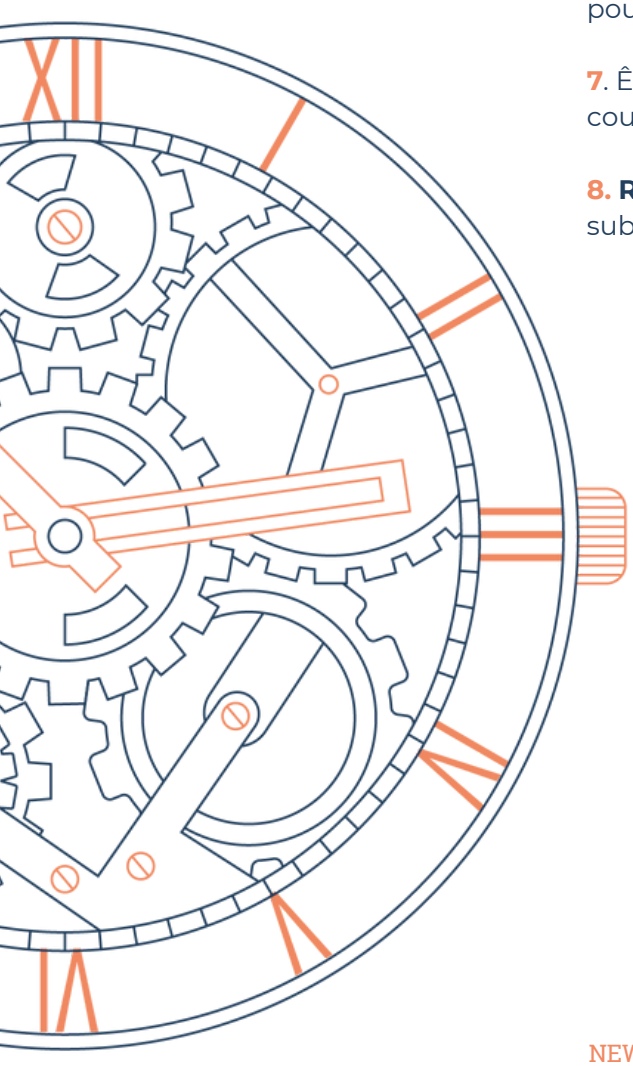
4. **Dialoguer avec les fournisseurs** pour obtenir des certificats de conformité attestant l'absence ou le respect des limites pour ces 5 substances.

5. **Réaliser des tests** analytiques en laboratoire selon les méthodes standardisées de la norme.

6. **Constituer un dossier technique** documentant la conformité pour chacune de ces substances.

7. Être capable de produire une **autodéclaration** de conformité couvrant ces 5 substances.

8. **Rester en veille** sur les évolutions réglementaires (nouvelles substances restreintes).





# VIE PROFESSIONNELLE

## DIRECTIVE ROHS : PUBLICATION DE LA DIRECTIVE DÉLÉGUÉE SUR LES NOUVELLES DATES D'EXPIRATION DES EXEMPTIONS POUR LE PLOMB

Source : Tech Infos Francéclat N°97

**La directive n° 2011/65/UE**

dite ROHS restreint l'emploi de substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques dont font partie les montres à quartz et connectées.

Des exemptions sont accordées notamment pour l'usage du plomb dans les alliages cuivreux jusqu'à une concentration de 4% en poids. Les laitons au plomb peuvent donc être utilisés pour la fabrication de composants internes non accessibles des montres.

La directive déléguée (UE) 2025/2364 du 8 septembre 2025, publiée le 21 novembre 2025 au Journal officiel de l'Union européenne, a modifié les exemptions concernant le plomb en tant qu'élément d'alliage dans l'acier, l'aluminium et le cuivre.

**Jusqu'au 30 juin 2027,** les fabricants peuvent encore utiliser des composants en alliage cuivre-plomb (≤4% Pb) dans le cadre de l'exemption (6.c de la directive ROHS).

**Après cette date,** sans renouvellement des exemptions, ces produits devront être conformes aux restrictions ROHS sans pouvoir bénéficier de ces dérogations.



# VIE PROFESSIONNELLE

## NOUVELLE FILIÈRE REP POUR LES EMBALLAGES PROFESSIONNELS APPLICABLE AU 1ER JANVIER 2026

Source : Tech Infos Francéclat N°97

Le décret n° 2025-1081 du 17 novembre 2025 relatif aux emballages et instituant la filière REP des emballages professionnels entre en application le 1er janvier 2026.

Ce décret définit le cadre réglementaire de la future filière REP (Responsabilité Élargie des Producteurs) des emballages professionnels, prévu par la loi AGEC. On entend par un emballage professionnel tout emballage de produit qui n'est pas considéré comme un emballage ménager.

**Sont concernés :**

- les emballages de produits vendus à des professionnels ;
- les emballages qui transitent entre deux sites d'une même entreprise, sans faire l'objet d'une transaction financière ;
- les emballages de produits importés : ils sont considérés comme mis sur le marché en France et relèvent de la responsabilité de l'entreprise importatrice.

**Les différents types sont :**

- les emballages de vente : bidons, big bag, fûts en métal, etc.
- les emballages de regroupement : cartons, films, etc.
- les emballages de transport : palettes, caisses, etc.

**Principe du pollueur-payeur**

Les entreprises qui mettent sur le marché des produits endossent désormais la responsabilité de la gestion de leurs déchets jusqu'à la fin de vie de leurs emballages (collecte, tri et traitement).

**DEUX OPTIONS POUR LES ENTREPRISES :**

1. **Système individuel** : gérer vous-même la collecte et le recyclage.
2. **Adhérer à un éco-organisme**. Les entreprises pourront transférer les nouvelles obligations en adhérant à un éco-organisme et en lui versant une contribution financière qui couvre les coûts de traitement sur la base d'une déclaration annuelle de leurs emballages mis sur le marché.

La publication d'un arrêté est attendu portant sur les cahiers des charges des éco-organismes, des systèmes individuels et de l'organisme coordonnateur ainsi que de l'agrément des éco- organismes. Cependant, les contrats existants avec les éco-organismes restent valables jusqu'à leur échéance naturelle, même si de nouvelles règles s'appliquent.

Les entreprises qui anticipent dès maintenant (éco-conception, réduction des volumes, choix de matériaux recyclables) bénéficieront d'éco-modulations favorables (un bonus ou malus qui vient ajuster la contribution de base) et réduiront leurs coûts futurs.

# VIE PROFESSIONNELLE

## ÉTUDE EUROPÉENNE SUR LES EXIGENCES DE RÉPARABILITÉ DES PRODUITS - INCLUANT LES MONTRES CONNECTÉES

Source : Tech Infos Francéclat N°97

Le règlement (UE) 2024/1781, également appelé règlement éco-conception des produits durables ou ESPR (Ecodesign for Sustainable Products Regulation), établit un cadre pour fixer des exigences d'écoconception que les produits doivent respecter avant leur mise sur le marché. L'objectif est de réduire l'empreinte carbone et environnementale des produits sur l'ensemble de leur cycle de vie.
Tous les produits à l'exclusion des aliments, des médicaments, des organismes vivants et de certains véhicules, entrent dans le champ d'application.

### TROIS DOMAINES D'ACTION PRINCIPAUX SONT TRAITÉS DANS LE RÈGLEMENT :

1. **Un volet sur le cadre général** pour la promotion de l'éco-conception. Il fixe des exigences afin d'améliorer la durabilité, la fiabilité, le réemploi, la réparabilité, les possibilités de reconditionnement, d'entretien et de remise à neuf des produits, la remanufacture et le recyclage.
Le cadre du règlement permet le déploiement de plusieurs outils, dont l'évaluation de la réparabilité.
Le JRC (Joint Research Center) a présenté le 18 novembre dernier un projet de rapport d'étude qui a pour objectif de définir des exigences horizontales sur la réparabilité des produits.

2. **Un volet pour l'information aux consommateurs**, notamment via un passeport numérique du produit.

3. **Un volet sur la régulation du traitement des invendus.**

Parmi les produits analysés dans l'étude préparatoire figurent les **montres connectées,** classées dans la famille des produits de consommation électronique. L'analyse porte sur les aspects réglementaires et normatifs, le marché, la disponibilité des pièces détachées, les aspects techniques (composants), les causes de réparation, et les perceptions des utilisateurs basées sur une enquête IPSOS menée en 2025 auprès de 2 842 répondants en Espagne, aux Pays-Bas et en Pologne.

Le rapport a été soumis à consultation publique du 27 novembre au 12 décembre 2025.

# VIE PROFESSIONNELLE

## MISE EN PLACE DU MÉCANISME D'AJUSTEMENT CARBONE AUX FRONTIÈRES (MACF)

Source : Tech Infos Francéclat N°97

Le Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF), également connu sous l'acronyme anglais CBAM (Carbon Border Adjustment Mechanism) est un instrument réglementaire européen qui vise à soumettre les produits importés dans le territoire douanier de l'Union Européenne à une tarification du carbone équivalente à celle appliquée aux industriels européens fabriquant ces produits. L'objectif premier de ce dispositif est de lutter contre les fuites de carbone, dans un contexte de renforcement de l'ambition climatique au niveau européen.

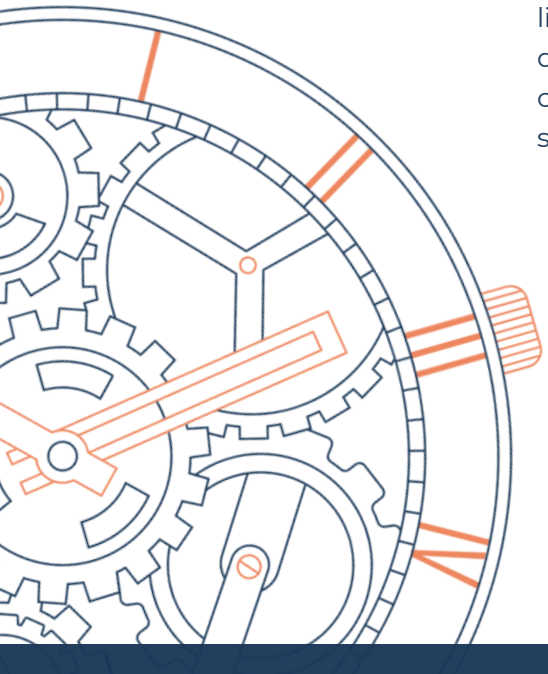
**LE MACF S'APPLIQUE, DANS UN PREMIER TEMPS,**

uniquement à certaines marchandises dites « simples » fortement exposés au risque de fuite de carbone :

- Acier
- Ciment
- Aluminium
- Engrais azotés
- Hydrogène
- Importations d'électricité

**L'objectif** affiché de la Commission est d'élargir progressivement ce périmètre de marchandises à d'autres secteurs de l'industrie, notamment le raffinage et la chimie, ainsi qu'à certains produits de l'aval afin de limiter les risques de contournement par l'aval proche, via l'importation de produits semi-transformés qui tombent en dehors du champ d'application du MACF.

**Le 8 octobre 2025, le règlement de simplification du MACF a été publié.** Il stipule, entre autres, **l'exemption** des obligations liées au MACF pour les opérateurs dont les importations cumulées de marchandises appartenant aux familles acier, aluminium, ciment et engrais azotés **ne dépassent pas 50 tonnes** (massiques) sur l'année civile**.**



# VIE PROFESSIONNELLE

## AJUSTEMENT CARBONE AUX FRONTIÈRES (MACF)

**EN PRATIQUE :**

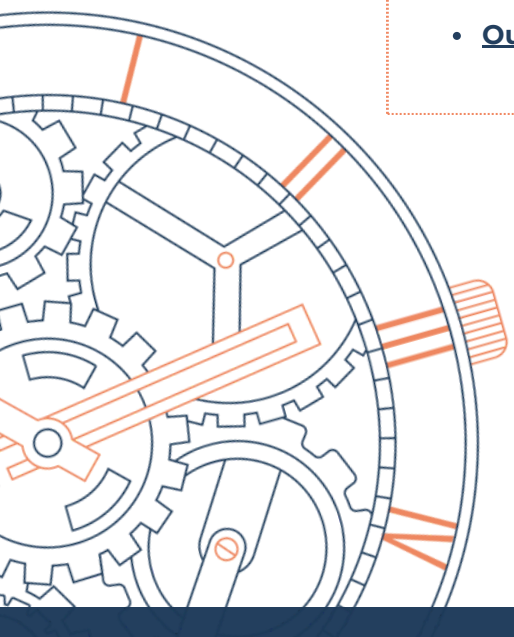
A partir du 1er janvier 2026, plusieurs obligations et procédures entrent en vigueur pour les importateurs de marchandises MACF. Ces éléments sont précisés :

- Dans **la note aux opérateurs** publiée par la DGDDI.
- Le **support du webinaire** du 11/12/2025 et **son enregistrement.**
- Le **guide pratique,** support de référence pour l'ensemble des procédures relatives au MACF

**LE REGISTRE MACF** fonctionne comme un guichet unique pour toutes vos procédures en lien avec le MACF. L'ensemble des procédures pour la période définitive se font sur le registre 2.0.
La plateforme permet aujourd'hui de déposer les demandes de statut « Déclarant MACF Autorisé ».
Des fonctionnalités y seront progressivement ajoutées, notamment:
✓ L'achat, la restitution et le remboursement des certificats MACF
✓ Le dépôt des rapports annuels

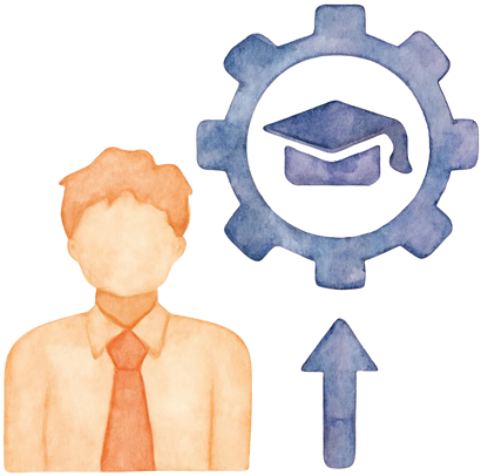
**LIENS UTILES :**

- **Accéder au registre et procédure de connexion**
- **Mise à jour note aux opérateurs - remplissage de la déclaration en douane**
- **Outil à télécharger : Calculatrice_redevance_MACF_v25_12.xlsx**



# VIE PROFESSIONNELLE

## EMBAUCHE D'UN APPRENTI : CE QUI CHANGE EN JANVIER 2026



À partir du 1er janvier 2026, en l'absence d'adoption d'une loi de finances avant la fin de l'année 2025, l'aide exceptionnelle pour l'embauche d'un apprenti évolue significativement. Le dispositif de soutien financier aux employeurs se recentre et devient plus restrictif, tant dans son périmètre d'application que dans les publics concernés. Ces changements représentent un durcissement majeur par rapport à 2025.

**Rappel de la réforme du financement entrée en vigueur le 1er juillet 2025 :**

- Calcul au jour près
- Nouveau calendrier de versement cadencé en quatre versements
- Une participation forfaitaire de 750 € par contrat est demandée à l'employeur pour les diplômes de niveau 6 et plus.

**À PARTIR DE 2026 :**

**1.Priorisation des formations**

Les financements seront priorisés en fonction des besoins du marché du travail : métiers d'avenir, secteurs qui peinent à recruter, territoires où l'emploi est fragile. Les branches professionnelles auront un rôle renforcé avec une capacité de modulation de 20% de leur financement. Selon les Pouvoirs publics, ces changements visent à rendre le système plus soutenable financièrement tout en l'orientant vers les besoins réels du marché du travail.

# VIE PROFESSIONNELLE

## 2. Changements majeurs des conditions d'éligibilité :

### A. Restriction par taille d'entreprise :

- L'aide exceptionnelle a pris fin au 31 décembre 2025.
- Les grandes entreprises de plus de 250 salariés ne sont plus concernées par ce coup de pouce depuis le 1er janvier 2026.
- Seules les entreprises de moins de 250 salariés peuvent désormais bénéficier de l'aide exceptionnelle.

### B. Restriction par niveau de diplôme :

- Les entreprises de moins de 250 salariés bénéficient d'une aide pour l'embauche d'un apprenti préparant un diplôme ou un titre professionnel de niveau 3 ou 4, et jusqu'au niveau 5 dans les territoires d'outre-mer.
- L'aide est conditionnée au recrutement d'un apprenti qui prépare une certification reconnue aux niveaux 3 et 4 de qualification. Ainsi, l'aide s'adresse aux formations de niveau bac ou inférieur, comme les CAP, BEP ou les brevets professionnels. Elle ne concerne plus les apprentis étudiant en licence, BTS, master ou encore en école de commerce. Un employeur qui recrute un apprenti en Master (niveau 7) ne reçoit plus l'aide exceptionnelle de 5 000 € (réservée aux niveaux 3-4), mais bénéficie toujours du financement de la formation par l'OPCO et doit payer une participation de 750 € pour ce financement.

### C. Contexte de ces changements :

En l'absence de loi de finances pour 2026 adoptée avant la fin de l'année 2025, les employeurs peuvent uniquement prétendre à l'aide unique à l'apprentissage, telle que prévue par le code du travail.

**Le montant de l'aide** aux employeurs pour le recrutement d'un apprenti dépend de la date de signature du contrat d'apprentissage > en savoir plus

**Différents interlocuteurs peuvent vous accompagner dans vos démarches** de demande d'aide ou vous orienter et répondre à vos questions en lien avec le recrutement d'un apprenti :

- les conseillers entreprises de France Travail,
- les opérateurs de compétences (OPCO),
- la chambre consulaire (chambre de commerce et d'industrie, chambre des métiers et de l'artisanat) dont vous dépendez.

**sources**
Service-public
Ministère du Travail
Ministère de l'Économie
Legifrance
Agence de services et de paiement

# VIE PROFESSIONNELLE

## 2026 : NOUVEAU PLAFOND ANNUEL DE LA SÉCURITÉ SOCIALE (PASS)

**Au 1er janvier 2026, le plafond annuel de la Sécurité sociale (Pass) s'élève à 48 060 euros, soit une hausse de 2 %.**



**Le PASS est une valeur de référence** utilisée dans de nombreux calculs sociaux et fiscaux :

- Calcul des cotisations sociales.
- Calcul du montant maximal de certaines prestations sociales comme les indemnités journalières pour maladie, accident du travail, maternité, paternité.
- Seuils d'exonération fiscale et sociale.
- Les indemnités concernant la gratification minimale des stages en entreprise, la contribution au fonds national d'aide au logement, les garanties de prévoyance collective.

**Conséquences de l'augmentation pour les employeurs :**

- Une hausse du PASS entraîne mécaniquement une augmentation du montant des cotisations plafonnées, à rémunération constante.
- Recalcul nécessaire des cotisations patronales de prévoyance et retraite complémentaire.
- Mise à jour des logiciels de paie obligatoire.

**Le PASS est donc un outil de pilotage social central qui impacte à la fois les cotisations, les prestations et les exonérations fiscales et sociales.**

**Sources**

service-public.gouv.fr
legisocial.fr

# VIE PROFESSIONNELLE

## LA REVALORISATION DU SMIC

**Le Smic sera revalorisé de 1,18 % à compter du 1er janvier 2026.**



### LES NOUVEAUX MONTANTS SERONT LES SUIVANTS :

- Smic horaire brut : 12,02 € (contre 11,88 €).
- Smic mensuel brut (pour un temps plein) : 1 823,03 € (contre 1 801,80 €), soit une hausse de 21,23 € bruts par mois.
- Smic mensuel net : 1 443,11 €.

Ces montants s'appliquent en métropole, en Guadeloupe, en Guyane, en Martinique, à La Réunion, à Saint-Barthélemy, à Saint-Martin et à Saint-Pierre-et-Miquelon.

### LE MINIMUM GARANTI (MG) ÉVOLUE AVEC LE SMIC

À partir du 1er janvier 2026, le minimum garanti s'établit quant à lui à 4,25 € (contre 4,22 €). Le minimum garanti est une valeur de référence qui sert notamment pour l'évaluation des frais professionnels (déplacements, repas...), des avantages en nature dans certains cas (logement, nourriture...) et des allocations sociales.

### RÉVISION DE LA GRATIFICATION MINIMALE ACCORDÉE AUX STAGIAIRES

À partir du 1er janvier 2026, la gratification minimale accordée aux stagiaires passe de 4,35 à 4,50 euros par heure.
L'employeur doit verser au stagiaire une gratification horaire minimale lorsque celui-ci est présent dans l'organisme d'accueil plus de 308 heures au cours de la même année d'enseignement.

Un simulateur pour calculer le montant de votre gratification minimale
est à votre disposition sur le site Entreprendre Service Public.

Source: **service-public.gouv.fr**

# VIE PROFESSIONNELLE

## REFONTE DE LA RÉDUCTION GÉNÉRALE DES COTISATIONS PATRONALES

### OBJECTIFS PRINCIPAUX

La loi de financement de la sécurité sociale pour 2025 prévoit des modifications de la réduction générale des cotisations patronales (appelée « zéro cotisation Urssaf » ou « anciennement « réduction Fillon ») à partir du 1er janvier 2026. Ces changements visent notamment à compenser la suppression de certaines réductions (sur les cotisations patronales d'assurance maladie et d'allocations familiales) par un réaménagement de la réduction générale.

### LES SALARIÉS CONCERNÉS

Vous pouvez appliquer la réduction si votre salarié :

- a conclu un contrat de travail (tous les types de contrats sont concernés, y compris ceux à temps partiel et tous les types de contrats en alternance),
- a une rémunération inférieure à 1,6 fois le Smic,
- relève à titre obligatoire du régime d'assurance chômage.

### LE TAUX DE LA CONTRIBUTION PATRONALE À L'ASSURANCE CHÔMAGE ÉVOLUE ÉGALEMENT.

- 4,05 % de janvier à avril,
- 4,00 % de mai à décembre.

Le taux de la cotisation accidents du travail et maladies professionnelles (AT/MP) est limité.

# VIE PROFESSIONNELLE

METHODE

### 1. DÉTERMINEZ LE COEFFICIENT DE RÉDUCTION GÉNÉRALE

Il varie selon votre effectif.

Le montant du coefficient de réduction est déterminé selon la formule suivante :
(T ÷ 0,6) × (1,6 × Smic calculé pour un an ÷ rémunération annuelle brute - 1)

Important : Au 1er mai 2025, les deux taux entrant dans le calcul de la valeur de T évoluent.
La coexistence au cours d'une même année de deux valeurs de T impacte le calcul de la réduction.

Pour en savoir plus, nous vous invitons à consulter le bulletin officiel de la Sécurité sociale qui précise comment il convient de calculer lorsque les taux de cotisations ou contributions incluses dans le champ de la réduction sont modifiés en cours d'année.

### 2. DÉTERMINEZ LE MONTANT DE LA RÉDUCTION GÉNÉRALE

Pour déterminer le montant de la réduction générale, multipliez votre coefficient de réduction (précédemment défini) par la rémunération mensuelle brute.

### 3. DÉDUISEZ LE MONTANT GLOBAL DE LA RÉDUCTION SUR LES COTISATIONS

Une fois la réduction calculée, elle doit être déduite des cotisations dues à l'Urssaf et aux institutions de retraite complémentaire, un ratio s'applique selon le nombre de salariés et l'organisme (Urssaf ou institutions de retraite complémentaire.)
**Accédez au simulateur en ligne**

### LA RÉDUCTION GÉNÉRALE PEUT-ELLE ÊTRE CUMULÉE AVEC D'AUTRES ALLÈGEMENTS ? OUI

- la déduction patronale forfaitaire applicable au titre des heures supplémentaires et du rachat des jours de réduction du temps de travail (JRTT),
- le taux réduit de cotisations d'allocations familiales,
- le taux réduit de cotisation maladie,
- l'application de déduction forfaitaire spécifique pour frais professionnels (DFS).

### COMMENT BÉNÉFICIER DE LA RÉDUCTION GÉNÉRALE ?

- La déclaration se fait via la déclaration sociale nominative (DSN).
- Vous devez inscrire les salariés concernés, leur rémunération et la réduction de cotisations qui leur correspond.
- Votre organisme de recouvrement contrôle le calcul de réduction lorsqu'il reçoit votre déclaration.
- **Téléchargez le guide de l'Urssaf sur la déclaration**

# LE TEMPS DES ADHÉRENTS

## MATWATCHES, ENTRE MER, AIR ET TERRE

Depuis deux décennies, MatWatches (acronyme de Mer Air Terre) s'est imposée comme une maison horlogère française singulière, alliant une identité résolument technique à une capacité constante d'évolution stylistique. Fondée au milieu des années 2000 par Fabrice Pougez, la marque est à la fois : française, indépendante et fortement ancrée dans des valeurs d'authenticité, de partage et d'excellence.

Mer, Air et Terre sont trois univers, comme autant de corps d'armée, car l'homme a besoin d'un instrument d'analyse du temps qui l'accompagne jusqu'au bout de chacune de ses aventures. La Maison a progressivement élargi ses horizons vers une horlogerie plus accessible et nourrie de références historiques.





©MatWatches

### UN ADN OPÉRATIONNEL ET UTILITAIRE STRUCTURANT

L'ADN de MatWatches repose sur une longue tradition d'horlogerie utilitaire. La marque s'est d'abord construite autour de montres basées sur des exigences d'usage hors norme, et a développé une réputation de fiabilité auprès d'utilisateurs professionnels, notamment dans des contextes militaires, maritimes et aéronautiques.

Des domaines dans lesquels la précision, la lisibilité et la robustesse ne sont pas de simples attributs esthétiques, mais des impératifs techniques. Elle a notamment conçu des montres pour des unités spécialisées telles les forces d'interventions spéciales, le RAID, ou encore des services de sauvetage, soulignant la manière dont ses créations ont été pensées pour des missions réelles et des conditions extrêmes, loin des usages strictement civils.

# LE TEMPS DES ADHERENTS



©MatWatches

L'approche de MatWatches s'inscrit ainsi dans une tradition d'horlogerie-outil, où chaque élément de la montre (boîtier, cadran, mouvement, etc...) est guidé par une logique d'efficacité liée à son utilisation.
Cette orientation fonctionnelle se retrouve dans les choix des matériaux, la manière de présenter les informations sur le cadran, la visibilité et la lisibilité, toujours au service d'une lecture et d'une utilisation concrètes.

## VERS UNE DIVERSITÉ CRÉATIVE

Au fil des années et sans renier ses origines, la marque a complété cette base utilitaire par des lignes empruntant davantage à l'esthétique vintage et aux cultures mécaniques du XXe siècle. L'une des collections qui illustre le mieux cette évolution est la Picobello, introduite en 2024 afin de coïncider avec les célébrations des vingt ans de MatWatches.

Cette collection s'inspire des formes et des proportions des chronographes classiques associés aux environnements automobiles et sportifs des années 1960 et 1970, tout en conservant des exigences techniques cohérentes avec l'ADN de la maison. Montre de plongée aux accents vintage et cadrans « sector dial », la Picobello originale a marqué les esprits par sa réussite esthétique. Quelques mois plus tard, la Picobello Bleue confirmait la capacité de Matwatches à décliner intelligemment son vocabulaire formel.

# LE TEMPS DES ADHERENTS

Les éléments signatures de la ligne Picobello ?
Tailles maîtrisées des boîtiers, intégration de lunettes fonctionnelles et cadrans sectorisés conçus pour optimiser la lisibilité. Un trait néo-rétro qui colle à la tendance et est une manière pour la marque d'élargir sa palette créative sans rompre avec son cœur d'expertise.



©MatWatches

## UNE PICOBELLO CHRONO ET UNE COLLABORATION AVEC LA SOCIÉTÉ DE L'HORLOGERIE

Dernière en date : **la Picobello Chrono**, un chronographe bicompax animé par un calibre méca-quartz montrant la volonté de la maison de s'inscrire durablement dans le marché des chronographes vintage-inspirés.

Le choix du mouvement méca-quartz est une solution hybride qui emprunte au quartz sa précision et à la mécanique sa fluidité de mouvement notamment pour les fonctions de chronométrie. Le résultat ? Il offre une véritable expérience horlogère et une approche pragmatique de la montre « sport-technique » vers une mécanique accessible qui ne délaisse rien à la précision.

Autre nouveauté, une Picobello toujours, conçue récemment en collaboration avec la **Société de l'Horlogerie**, association parisienne de pétanque réunissant des acteurs et passionnés de ce sport. Cette édition spéciale a été pensée certes comme une pièce horlogère mais aussi comme un symbole d'échange et de proximité entre la marque et une communauté d'amateurs et d'hédonistes. Dans cette perspective, la montre devient un point de convergence entre des univers qui, à première vue, peuvent paraître éloignés — l'horlogerie technique et la pétanque — mais qui partagent des valeurs fondamentales comme la précision, la convivialité et la maîtrise technique.

# LE TEMPS DES ADHERENTS




## UNE HORLOGERIE PLURIELLE, STRUCTURÉE PAR L'USAGE ET LA NARRATION

Avec l'intégration de lignes comme la Picobello et des collaborations comme celle menée avec la Société de l'Horlogerie, MatWatches continue d'explorer l'équilibre entre performance et créativité, entre exigence utilitaire et expériences horlogères enrichies par des récits partagés. Un positionnement qui lui permet de naviguer entre héritage professionnel et horlogerie contemporaine.

# BRÈVES HORLOGÈRES

## EHO, FLEURS SAUVAGES VERT FORÊT

La maison eHo poursuit son exploration d'une horlogerie fondée sur le réemploi et l'écoconception avec un nouveau modèle au cadran « Fleurs sauvages vert forêt ». Fidèle à l'approche développée par la marque, cette montre s'appuie sur l'utilisation de composants horlogers issus du réemploi, sélectionnés puis intégrés dans une pièce assemblée localement en Occitanie.

Un choix de conception qui inscrit le produit dans une logique d'économie circulaire, visant à prolonger la vie de composants existants tout en limitant l'impact environnemental de la fabrication. Le cadran se distingue par un motif floral décliné dans des nuances de vert, évoquant le monde végétal, tandis que le boîtier adopte une taille de 42 mm de diamètre.

Chaque montre de la collection présente des variations de teintes liées à la nature même des composants réutilisés, conférant à chaque exemplaire un caractère singulier. L'assemblage est réalisé dans un cadre inclusif, en collaboration avec des structures favorisant l'insertion professionnelle de personnes en situation de handicap ou éloignées de l'emploi, dimension centrale du projet porté par eHo.



©eHo

Chez eHo le design, l'usage et les considérations sociales et environnementales sont étroitement liés. Cette montre Fleurs sauvages vert forêt s'inscrit dans une proposition horlogère porteuse d'un engagement assumé en faveur d'une production plus responsable.

# BRÈVES HORLOGÈRES

## LIP – RALLYE MÉCA-QUARTZ 40 MM ET MACH 2000

LIP enrichit son actualité avec deux lancements qui illustrent la diversité de son catalogue, entre horlogerie de poignet et objets du temps. D'un côté, la maison bisontine fait évoluer sa collection Rallye avec l'arrivée des chronographes Rallye Méca-Quartz 40 mm ; de l'autre, elle transpose l'univers formel de Mach 2000 dans une horloge inspirée de cette icône du design industriel français.

**La collection Rallye Méca-Quartz Chronographe 40 mm** s'inscrit dans la continuité des modèles inspirés de l'univers automobile des années 1960 et 1970. Les nouveaux chronographes adoptent un boîtier en acier de 40 mm, associé à des cadrans à double finition mate et soleillée, évoquant les tableaux de bord des voitures de course historiques.

Le mouvement hybride méca-quartz permet de combiner un affichage horaire à quartz avec une fonction chronographe à entraînement mécanique mesurant le temps au 1/5e de seconde jusqu'à 60 minutes. L'ensemble est complété par une échelle tachymétrique et un compteur 24 heures, dans un esprit fonctionnel assumé.

Trois déclinaisons sont proposées, jouant sur les couleurs de cadran et les configurations de bracelets, en cuir perforé ou en acier, tout en conservant une étanchéité jusqu'à 50 mètres.

Parallèlement, LIP dévoile **une horloge Mach 2000** qui prolonge l'héritage du célèbre chronographe dessiné par Roger Tallon dans les années 1970. Cette création reprend les codes graphiques emblématiques de la ligne Mach 2000 — formes géométriques de couleurs contrastées et lisibilité immédiate — pour les transposer au sein d'un objet décoratif et fonctionnel. Dans cette version murale ou à poser, l'horloge est animée par un mouvement quartz et se distingue par l'usage de matériaux contemporains, notamment un boîtier en polymère ABS.







©Lip

# BRÈVES HORLOGÈRES

## MARCH LA.B × JULIEN FAURE

March LA.B annonce une collaboration avec la rubanerie française Julien Faure autour du développement de nouveaux bracelets textiles intégralement fabriqués en France. Ce projet s'inscrit dans une volonté de diversification des matériaux proposés par la marque, en explorant les possibilités du textile tissé comme alternative aux bracelets en cuir, acier ou encore caoutchouc.

Le partenariat s'appuie sur le savoir-faire historique de Julien Faure, maison fondée au XIXe siècle et reconnue pour ses rubans tissés destinés à la haute couture, à la décoration et désormais à l'horlogerie.

Les bracelets issus de cette collaboration sont conçus à partir de rubans spécifiquement développés pour un usage horloger, avec des contraintes techniques liées à la résistance, à la stabilité dans le temps et au confort au porté. Le tissage serré vise à limiter l'allongement et l'usure prématurée, tandis que la structure textile permet une bonne adaptation au poignet, y compris lors d'activités prolongées.



©March LA.B

Chaque bracelet est assemblé avec une boucle en acier poli-brossé siglée March LA.B et reprend la surpiqûre verte signature de la marque.

Au-delà du produit lui-même, cette collaboration met en lumière le potentiel du textile français dans l'horlogerie contemporaine, en transposant un savoir-faire issu de la rubanerie traditionnelle vers un composant fonctionnel de la montre.

# BRÈVES HORLOGÈRES



©Pequignet

**PEQUIGNET**
**ROYALE PARIS MANUELLE, 39,5 MM**

La collection Royale Paris s'enrichit d'une nouvelle déclinaison avec l'arrivée d'une version à remontage manuel de la Royale Paris 39,5 mm. Cette évolution marque un véritable choix horloger de Pequignet : substituer à l'automatisme un calibre manuel afin de remettre au premier plan le geste du porteur de la montre et son rapport direct au mécanisme.

Cette version conserve les fondamentaux esthétiques introduits lors de la refonte récente (2025) de la ligne : un boîtier de 39,5 mm aux cornes rapportées alternant surfaces polies et satinées, et un cadran à l'architecture identifiable par sa gouge circulaire sur le pourtour et sa petite seconde positionnée à 6 heures. Le cadran, proposé ici en blanc opalin, privilégie une lecture sobre et structurée, renforcée par des index facettés et une texture subtilement grainée au centre.

La pièce est animée par le Calibre Royal Manuel, mouvement manufacture développé et assemblé en interne, offrant une réserve de marche de 100 heures. Ce choix technique permet également d'affiner l'expérience d'usage, le remontage quotidien devenant un élément constitutif de la relation à la montre. La Royale Paris Manuelle 39,5 mm est par ailleurs compatible avec le système de bracelets interchangeables de la collection, permettant différentes configurations esthétiques de la montre elle-même.

# BRÈVES HORLOGÈRES

## YEMA – SUPERMAN BRONZE CMM.10, ÉDITION LIMITÉE

Yema fait évoluer sa ligne Superman avec le lancement d'une Superman Bronze CMM.10 proposée en édition limitée. Cette nouvelle déclinaison s'inscrit dans la continuité des modèles de plongée historiques de la marque, tout en introduisant des choix techniques et esthétiques contemporains, à commencer par l'utilisation du bronze pour le boîtier.

Décliné en deux diamètres, 39 mm et 41 mm, ce modèle est limité à 100 exemplaires par taille. Le boîtier en bronze présente des finitions alternant surfaces brossées et polies. Comme souvent avec ce matériau, son aspect est amené à évoluer avec le temps, chaque pièce développant une patine qui lui est propre, fonction de l'usage et du contact avec la peau du porteur de la montre.

Le cadran est surmonté par un verre saphir double dôme et une lunette de plongée unidirectionnelle graduée, elle aussi réalisée en bronze, intégrant un repère luminescent à 12 heures. L'étanchéité est de 300 mètres, conformément à l'ADN utilitaire de la collection Superman. Le cadran adopte une construction dite « sandwich », composée de deux niveaux superposés. La plaque supérieure ajourée laisse apparaître une couche inférieure traitée en matière luminescente, favorisant la lisibilité dans des conditions de faible éclairage. La teinte bleue du cadran évolue selon l'exposition à la lumière, tandis que les aiguilles, dont la trotteuse « lollipop » inspirée des Superman des années 1970, sont également recouvertes de Super-LumiNova.

La montre est animée par le calibre Manufacture CMM.10, développé, assemblé et réglé dans les ateliers Yema de Morteau. Un mouvement automatique affichant une réserve de marche de 70 heures est visible à travers un fond saphir. La Superman Bronze CMM.10 est montée sur un bracelet intégré en caoutchouc FKM, pensé pour un usage intensif, avec une boucle en bronze assortie.



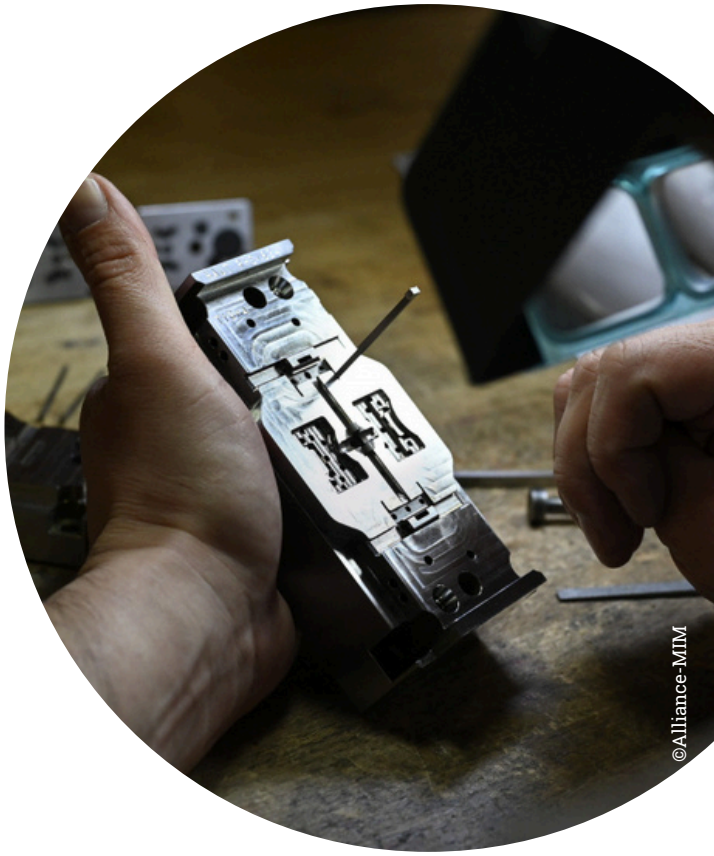
©Yema

# INNOVATIONS

## ALLIANCEMIM, L'ÉVOLUTION DES ACIERS HORLOGERS

Implantée en France, AllianceMIM est une entreprise spécialisée dans la métallurgie des poudres et plus particulièrement dans le procédé de Metal Injection Molding (MIM), une technologie de mise en forme avancée destinée à la production de pièces métalliques complexes.

Son positionnement repose sur une maîtrise complète de la chaîne, depuis la formulation des poudres jusqu'à la production en série de composants finis. À la croisée de l'ingénierie des matériaux, de l'industrialisation de précision et des exigences esthétiques, cette société intervient auprès de secteurs où les performances mécanique et qualitatives sont déterminantes, et notamment l'horlogerie.




Dans le domaine horloger, AllianceMIM accompagne les maisons sur des pièces d'habillage et des composants dont la forme, la dimension et la surface conditionnent le produit final. Le procédé MIM permet de produire des éléments complexes difficilement réalisables par usinage traditionnel, tout en assurant une excellente industrialisation. Cette technologie se prête particulièrement bien à la fabrication de boîtiers, lunettes, maillons de bracelets ou composants internes, en intégrant dès la conception les contraintes liées aux finitions telles que le polissage, satinage ou traitements spécifiques que l'on retrouve sur une montre.

Au-delà du procédé, AllianceMIM s'inscrit dans une dynamique d'innovation relative aux matériaux. L'entreprise met en avant une évolution notable des standards métallurgiques du secteur avec le développement et l'industrialisation d'aciers inoxydables sans nickel, appelés « Panacea ».

# INNOVATIONS



©Alliance-MIM

Les aciers « Panacea » reposent sur une formulation métallurgique alternative dans laquelle le nickel est remplacé par une teneur élevée en azote. Ce choix permet de conserver une structure austénitique stable tout en améliorant sensiblement les propriétés mécaniques.

Les pièces obtenues présentent une dureté supérieure, une meilleure résistance à l'abrasion et une meilleure tenue dans le cadre d'une utilisation quotidienne.

Dans l'horlogerie, ces caractéristiques se traduisent par une moindre sensibilité aux micro-rayures et une conservation plus durable des finitions, qu'elles soient polies, satinées ou microbillées.

Le procédé MIM appliqué à ces aciers sans nickel offre par ailleurs des avantages industriels non négligeables. La finesse de la microstructure obtenue favorise une homogénéité des pièces et une excellente aptitude aux finitions de haut niveau. Cette combinaison entre matériau plus performant et procédé de mise en forme précis permet à AllianceMIM de proposer des solutions adaptées à la production en série tout en respectant les exigences relatives à l'horlogerie, notamment sur des composants visibles et fortement sollicités.

# INNOVATIONS




©Alliance-MIM

En développant des aciers alternatifs au 316L et en les adaptant aux contraintes du MIM, AllianceMIM participe à la redéfinition des références techniques de l'habillage horloger. Elle montre que le secteur est en plein renouvellement des matériaux standards au profit de solutions durables et résistantes, pour être mieux adaptées aux usages contemporains.

**ALLIANCE-MIM**

**22, RUE DE L'EUROPE**
**25410 SAINT-VIT**

**WWW.ALLIANCE-MIM.COM**

France Horlogerie

INDUSTRIES DU TEMPS ET DES MICROTECHNIQUES

22, Avenue Franklin Roosevelt
01 40 70 00 67
www.francehorlogerie.com

**siret : 784 358 673 00035**
**code APE : 9411Z**

Suivez-nous sur

@francehorlogerie